

Semestre 5  lectif

Formation **MANINTEC**

« MANagement, INnovation, TEchnologies »

Avant-propos

Dans une d marche de cr ation de valeur, l'innovation est le moteur essentiel. La valorisation de l'innovation doit tenir compte des aspects humains,  conomiques, soci taux autant que technologiques. Allant de la simple am lioration   l'innovation de rupture, la gestion de l'innovation impose la ma trise de comp tences technologiques mais exige aussi l'appropriation de notions de strat gie, marketing,  tudes de march s, sociologie ou encore management.

Proposer un savoir-faire en management de l'innovation technologique, c'est offrir les outils de valorisation des comp tences scientifiques et techniques. MANINTEC s'inscrit dans cette dynamique et s'appuie sur une plateforme locale extr mement riche en comp tences technologiques et un tissu industriel tr s dense.

Public concern 

Tous les  tudiants de Grenoble INP.

Ouverture de la formation   12  tudiants au minimum, 24 au maximum.

Comp tences apport es

Acqu rir une **DOUBLE COMPETENCE** ing nieur-manager par la ma trise des dimensions manag riales, environnementales et  conomiques de la technologie innovante

Cet objectif se d cline en objectifs op rationnels :

- d velopper l'ouverture technologique de haut niveau,
- appliquer les m thodes de management aux projets d'innovation technologique,
- savoir mettre en  uvre les programmes (nationaux et europ ens) de soutien et d'aide   l'innovation,
- ma trise op rationnelle par la r alisation d'une mission issue d'une entreprise ou d'un laboratoire.

Ces comp tences s'exerceront au sein d'entreprises ou d'organismes publics ou priv s concern s par l'innovation technologique (notamment les start-up) dans un contexte international.

Débouchés professionnels

Ces débouchés spécifiques s'entendent complémentaires à ceux déjà proposés par les filières d'origine des étudiants. Les compétences spécifiques apportées par MANINTEC ouvrent à des fonctions dans : les grandes organisations nationales ou internationales chargées des politiques technologiques et d'innovation, les grandes entreprises, les start-up.

Par exemple :

- ✓ ingénieur d'affaires
- ✓ chargé de projets produits nouveaux ou activité nouvelle,
- ✓ chargé d'études ou d'affaires pour projets technologiques,
- ✓ chargé de veille technologique et d'intelligence économique,
- ✓ chargé de partenariats de développement externe,
- ✓ chargé de programmes en direction R&D.

Nature, contenu et organisation pédagogique

La formation MANINTEC « MANagement, INnovation, TEChnologies » est proposée au semestre 5 de la formation d'ingénieur et permet d'acquérir la DOUBLE COMPETENCE ingénieur-manager dans le domaine de l'innovation technologique. Cette formation met l'accent sur l'appropriation des principes fondamentaux et outils pragmatiques les plus pertinents en management de l'innovation technologique, ainsi que sur leur mise en pratique autour d'un réel projet d'innovation. L'objectif est de développer les capacités analytiques et décisionnelles des étudiants en matière de management de l'innovation technologique. La formation sera volontairement multisectorielle et internationale.

Qu'il s'agisse de stratégie, de marketing, de sociologie, d'ingénierie de la conception, de conception par les usages, de protection et valorisation de l'innovation, de veille et intelligence économique, d'études de marchés, de communication corporate, de management d'équipes ou de conduite de projets, tous les cours visent à répondre aux diverses problématiques liées à l'innovation technologique.

Une pédagogie active est retenue, fondée sur l'alternance entre des périodes de cours et de travail appliqué sur un réel projet d'innovation (chaque étudiant sera sélectionné sur l'un des quatre projets en fonction de ses compétences techniques). Cette alternance s'effectue sur un rythme de 3 semaines pour chaque module. Des études de cas, des conférences données par des industriels et des acteurs institutionnels complètent la formation.

Le semestre à choix « MANagement, INnovation, TEChnologies » (MANINTEC) est proposé en troisième année de la formation d'ingénieur (Semestre 5). Il valide 30 crédits ECTS dont 18 crédits ECTS de cours fondamentaux et 12 crédits ECTS de projet.

Conditions d'admission

La formation MANINTEC s'étend sur un semestre (Semestre 5) et est ouverte aux étudiants de Grenoble INP admis en 3^{ème} année et motivés pour le management de l'innovation technologique.

La sélection des candidats se fait sur avis du comité scientifique MANINTEC et sous réserve de l'approbation du jury de deuxième année de l'Ecole d'origine de l'étudiant. Le comité scientifique est composé des responsables de la formation, de membres de laboratoires de recherche et/ou professionnels.

La sélection s'effectue en deux temps. Dans un premier temps, le comité scientifique MANINTEC examine les dossiers de candidature et émet un avis de présélection aux candidats. Dans un second temps, les candidats présélectionnés sur dossier sont convoqués pour un entretien oral. Un avis définitif, sous réserve de l'approbation du jury de deuxième année, est envoyé à l'étudiant.

Le dossier de candidature doit impérativement comporter :

- la *fiche de renseignements* dûment complétée (à copier en 3 exemplaires),
- les *relevés de notes* depuis l'entrée à Grenoble INP (à copier en 3 exemplaires).

Il est également possible à l'étudiant de joindre à son dossier toute autre pièce qu'il juge utile afin de justifier de ses motivations pour la formation.

Le dossier doit être remis par l'étudiant avant le **vendredi 23 AVRIL 2010** au secrétariat de la Cellule Entreprise et Innovation : Chantal Gallet – Cellule Entreprise et Innovation – Grenoble INP - Génie industriel – 46, avenue Félix-Viallet – 38031 Grenoble Cedex 1.

Pour toute information complémentaire, nous contacter : 06 46 40 30 24.

Plan d'études 2010/2011

Le plan d'études 2010/2011 présente les Unités d'Enseignement (UE) ainsi que les cours qui les composent.

TITRE DES COURS	COEF.	HORAIRE
UE 1 : Comprendre l'entreprise innovante (4 crédits ECTS : 54h encadrées)		
• Stratégies pour l'innovation	1,5	20h
• Marketing de l'innovation	1,5	18h
• Protection et valorisation de l'innovation	1	16h
UE 2 : Environnement et réseaux de l'innovation (4 crédits ECTS : 54h encadrées)		
• Sociologie de l'innovation	1,5	20h
• Veille et intelligence économique	1	16h
• Politiques et financement de l'innovation	1,5	18h
UE 3 : Communication pour l'innovation (3 crédits ECTS : 42h encadrées)		
• Anglais des affaires	1,5	30
• Communication corporate	1,5	12
UE 4 : Ingénierie de l'innovation (5 crédits ECTS : 54h encadrées)		
• Etudes de marché	2	18h
• Ingénierie de la conception	1,5	18h
• Conception par les usages (CAUTIC)	1,5	18h
UE 5 : Accompagnement au projet d'innovation (2 crédits ECTS : 64h encadrées)		
• Conduite de projet (coaching), consultations experts et conférences	1	48h
• Cohésion et management d'équipes, conduite du changement	1	18h
UE 6 : Contribution à un projet d'innovation (12 crédits ECTS : 108h encadrées)		
Mission technologique	6	54h
Mission d'affaires	6	54h

*Les conférences et certains cours seront assurés par des professionnels de l'innovation en exercice.
Responsable des UE : Maud Dampérat.*

Zoom sur la « Contribution à un projet d'innovation » (UE6)

La contribution à un projet d'innovation consiste pour les étudiants à répondre en équipe (4 à 6 étudiants) à une problématique liée à la valorisation d'une réelle innovation technologique proposée par un laboratoire ou une entreprise. Pour chaque projet d'innovation, les étudiants sont sélectionnés et les équipes constituées par le comité scientifique de la formation, et ce, en fonction des compétences techniques et aspirations de l'étudiant. Cela représente 130h encadrées et valide 12 crédits ECTS.

Mandat technologique (108h en laboratoire, 6 crédits ECTS). Chaque équipe doit contribuer au développement ou à la compréhension de la technologie innovante. Une phase d'expérimentation et/ou prototypage en laboratoire est à prévoir. A l'issue de ce premier mandat, un *rapport technologique* est à remettre en 3 exemplaires, le 3 décembre 2010, au responsable de la formation. Les rapports sont évalués par un jury conjointement choisi par le donneur d'ordres et le tuteur enseignant.

Mandat d'affaires (108h de travail d'équipe, 6 crédits ECTS). Pour le second mandat, chaque équipe doit répondre précisément à la problématique d'affaires que se pose le donneur d'ordres. L'établissement du positionnement technologique, le screening des opportunités d'affaires et la rédaction d'un plan d'affaires est à prévoir. Ce mandat donne lieu à la production d'un *rapport d'affaires* apportant la réponse de l'équipe à la problématique d'affaires du donneur d'ordres. Remise du rapport au responsable de la formation en 3 exemplaires le 21 janvier 2011. Ce mandat donne lieu à une présentation orale devant un jury choisi par le donneur d'ordres et le tuteur enseignant.

Note : Pour le cas où un étudiant ou un groupe d'étudiants seraient eux-mêmes porteurs d'un projet ou force de proposition, il va de soi qu'il(s) serait(ent) automatiquement sélectionné(s) sur ce projet.

Dates à retenir :

- **Vendredi 23 avril 2010** - Date limite de dépôt du **dossier de candidature** auprès du secrétariat
- **Du 5 au 7 mai 2010** - **Entretiens oraux** (face à face ou par téléphone pour les étudiants en stage)
- **Lundi 17 mai 2010** - Envoi de la **réponse du jury** (avis sous reverse de l'accord du jury de 2^{de} année de l'Ecole d'origine de l'étudiant)

Pour plus de renseignements, nous contacter.

Grenoble INP - Génie industriel
Cellule Entreprise et Innovation
46, avenue Félix-Viallet – 38031 Grenoble Cedex 1

Secrétariat : Chantal Gallet
Bureau KM013 – Bâtiment K – Site Viallet
Email : chantal.gallet@grenoble-inp.fr
Bureau : +33 (0)4 76 57 48 74
Fax : +33 (0)4 76 57 47 93

Responsable de la formation : Maud Dampérat
Bureau KM015 – Bâtiment K – Site Viallet
Email : maud.damperat@grenoble-inp.fr
Mobile : +33 (0)6 46 40 30 24